

**COMITE SYNDICAL DU SIVOS DU 09 MARS 2026
AU SIVOS DE BREVAL A 18H**

Convocation du 27 février 2026

Nombre de membres : 10

Nombre de membres présents : 09

Nombre de membres votants : 10

Quorum : 6

Présidence : T. NAVELLO

Présents : M. ABRAHAM, G. CHARDON, H. CHAUFTON, F. JOURNET, J-L. KOKELKA, J. LEBLOND,
S. LEFORT, M. MAUGUIN

Absent(e): A. ZACCHERINI avec procuration à T. NAVELLO

Le compte-rendu du Comité syndical du 15 décembre 2025 est approuvé par les élus.

Le Président du SIVOS Mr NAVELLO demande aux membres du Comité Syndical l'ajout de 2 délibérations :

-Délibération pour la modification du tableau des effectifs et la création d'un poste d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe sur un temps de 30h20

-Délibération pour le cadeau de départ de Mme Julie BOUTEL

2026-01 : CONVENTION AVEC LA COMMUNE DE BREVAL POUR UNE ASSISTANCE ADMINISTRATIVE TOTALE AU SIVOS BREVAL NEAUPHLETTE

Le Président du SIVOS Mr NAVELLO propose aux membres du Comité Syndical de mettre en place une convention de mise à disposition des membres du personnel de la mairie de Bréval pour lesquels le SIVOS remboursera la commune pour les heures réellement effectuées, à savoir :

- 32,22 € pour Mme Sylvie LIEVE
- 30,80 € pour Monsieur Nicolas LAURENT
- 25,40 € pour Mme Anne PETITMANGIN

En effet, cette convention intervient afin d'assurer la continuité de service en cas d'absence du personnel administratif du SIVOS. Le Président informe également les membres du Comité que la secrétaire actuelle du SIVOS Mme BOUTEL a fait l'objet d'un recrutement par voie de mutation et ne sera donc plus au SIVOS à partir du 01/04/2026. Cette convention permettra d'assurer l'ensemble des tâches administratives permettant le fonctionnement normal de la collectivité.

Cette convention prendra effet au 15/03/2026 pour une durée maximale de 3 ans.

Après en avoir délibéré, le Comité syndical, **à l'unanimité,**

APPROUVE la signature de la convention entre le SIVOS Bréval Neauphlette et la commune de Bréval.

2026-02: DELIBERATION POUR LA MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS ET LA CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 1ère CLASSE TEMPS DE 30H20

Le Président du SIVOS Mr NAVELLO expose le tableau des effectifs modifié le 13/10/2025. Avec le départ de l'une de nos agents, le Président du SIVOS a proposé à un autre agent d'être accompagnateur dans le bus du matin et du soir. En effet, cette mission lui avait déjà été confiée à partir de 2003 mais supprimée en raison des effectifs sur la rentrée 2024-2025. Le SIVOS Bréval Neauphlette ne comptant plus qu'un bus pour une vingtaine d'enfants... L'agent a accepté cette proposition dans un courrier du 4/11/25. De plus, le CST a donné un avis favorable lors de sa séance du 18/12/2025.

TABLEAU DES EFFECTIFS DES EMPLOIS PERMANENTS

Cadres emploi et filière	Catégorie	Effectif	Temps de travail
Filière administrative			
Adjoint Administratif	€	1	TC
Adjoint Administratif Principal 2ème classe	C	1	TC
Filière Technique			
Adjoint Technique Principal 2ème classe	€	1	TNC (26h30/semaine)
Adjoint Technique Principal 1ère classe	C	1	TNC (26h30/semaine)
Filière Médico-Sociale			
Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles Principal 2ème classe	€	1	TC
Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles Principal 1ère classe	C	1	TC
Filière Technique Agent contractuels			
Adjoint Technique Territorial	€	1	TC
Adjoint Technique Territorial Principal 2ème classe	C	1	TC
Adjoint Technique Territorial	C	6	TNC

Voici la proposition du nouveau tableau des effectifs proposé au Comité syndical du 09/03/2026 par le Président du SIVOS avec la création d'un poste d'Adjoint Technique Principal de 1ère classe :

Cadres emploi et filière	Catégorie	Effectif	Temps de travail
Filière administrative			
Adjoint Administratif	€	1	TC
Adjoint Administratif Principal 2ème classe	C	1	TC
Filière Technique			
Adjoint Technique Principal 2ème classe	€	1	TNC (26h30/semaine)
Adjoint Technique Principal 1ère classe	€	1	TNC (26h30/semaine)
Adjoint Technique Principal 1ère classe	C	1	TNC (30h20/sem soit 24.03 heures annualisées)
Filière Médico-Sociale			
Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles Principal 2ème classe	€	1	TC
Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles Principal 1ère classe	C	1	TC
Filière Technique Agent contractuels			
Adjoint Technique Territorial	€	1	TC

Adjoint Technique Territorial Principal 2ème classe	C	1	TC
Adjoint Technique Territorial	C	6	TNC

Après en avoir délibéré, le Comité syndical, à l'unanimité,

DECIDE de supprimer l'emploi d'Adjoint technique principal 1^{ère} classe à temps non complet de 26h30 et de créer l'emploi d'Adjoint technique principal 1^{ère} classe à temps non complet de 30h20 soit 24.03 heures annualisées.
APPROUVE le tableau des effectifs.

2026-03 : DELIBERATION POUR LE CADEAU DE DEPART DE MME BOUTEL Julie

Le Président explique que Mme BOUTEL Julie a été recrutée par voie de mutation et quittera le SIVOS le 31/03/2026 au soir. Le Président du SIVOS et les élus proposent au SIVOS de lui verser une somme de 300€.

Après en avoir délibéré, le Conseil syndical, à l'unanimité :

- **APPROUVE** de verser 300€ comme cadeau de départ à Mme BOUTEL.

Le Comité Syndical s'est terminé à 18h36.

Thierry NAVELLO



A large, stylized handwritten signature in black ink.

Florence JOURNET

Michel ABRAHAM

Jean-Luc KOKELKA

Guillaume CHARDON

A handwritten signature in black ink, appearing to be "Guillaume".

Maryse MAUGUIN

Samuel LEFORT

Jérôme LEBLOND

Hélène CHAUFTON

Annie ZACCHERINI
Absente